



Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 059-215906116-20240207-DEC_2024_03-AU



DEPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM

DECISION DU MAIRE N° 2024-03
PORTANT RENOUELEMENT D'ADHESION AU CONSEIL NATIONAL DES VILLES
& VILLAGES FLEURIS

Nous, Thierry BONTE, Maire de la Commune de Verlinghem,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2122-22,
Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020-10 du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoirs,
Vu la délibération n°2027-17 du 31 mars 2022 relative à l'adhésion de la Commune au Conseil National des Villes et Villages fleuris,
Considérant qu'il convient de renouveler cette adhésion,

DECIDONS

Article 1° - de renouveler l'adhésion au Conseil National des Villes et Villages fleuris, sis 6 rue Louise Weiss à Paris (75 703) pour l'année 2024.

Article 2° - le tarif d'adhésion est fixé à 175 € (cent soixante-quinze euros) pour l'année 2024.

Article 3° - Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Verlinghem, le 7 février 2024.
Le Maire, **Thierry BONTE**.

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 09/02/24
et la publication le 10/02/24
Thierry BONTE, Maire.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC_2024_03
Objet :	Décision portant renouvellement d'adhésion au Conseil National des Villes et Villages fleuris
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-07 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-215906116-20240207-DEC_2024_03-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215906116-20240207-DEC_2024_03-AU-1-1_0.xml	text/xml	918 o
Document principal (Autre document) Nom original : DECISION 2024_03 RENOUVELLEMENT ADHESION VILLAGES FLEURIS.pdf Nom métier : 99_AU-059-215906116-20240207-DEC_2024_03-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	58.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 février 2024 à 09h33min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 février 2024 à 09h33min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 février 2024 à 09h33min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 février 2024 à 09h33min45s	Reçu par le MI le 2024-02-09